

Challenge de référence Fleuret

Dimanche 27 Mai 2018

- ✓ **Règlement** : Épreuve individuelle pour les M9, M11 et M13 garçons et filles au fleuret électrique. Elle est ouverte à tous les tireurs licenciés dans un club affilié à la Fédération Française d'Escrime.
- ✓ **Responsabilité** : Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E.
- ✓ **Normes F.F.E** : Les tireurs devront être en possession de leur licence 2017 – 2018 et de leur tenue complète. Aucun surclassement n'est autorisé.
- **Formule et règlement du challenge référence** :
 - 1 tour de poule à 5 ou 6 tireurs en fonction du nombre d'engagés.
 - 1 tableau d'élimination directe sans repêchages pour toutes les catégories.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement pour le bon déroulement de la compétition. Le challenge est une épreuve référence pour le classement départemental.
- **Droit d'engagement** : Les frais d'engagement s'élèvent à 8 € pour les M9, M11 et M13.
- **Buvette** : Un coin restauration sera à votre disposition pendant toute la durée de la compétition.
- **Inscriptions et arbitrage** : Il est demandé aux clubs de fournir un arbitre à partir de 4 tireurs inscrits dans la même catégorie (Homme et Femme réunis). Les inscriptions seront à réaliser sur l'extranet de la F.F.E. au plus tard le vendredi 25 mai 2018 à 23h59
- **Récompenses** : Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés.
- **Horaires et inscriptions** :

• M9 (nés en 2009 et 2010)	Appel : 11h30	Scratch : 11h45
• M11 (nés en 2007 et 2008)	Appel : 9h00	Scratch : 9h15
• M13 (nés en 2005 et 2006)	Appel : 10h30	Scratch : 10h45
- **Lieu de l'épreuve** : Gymnase François Ruiz, Rue des Prairies 91650 Breuillet (à côté de la piscine)